

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17975 - 70ÈME ANNÉE

Avec le rejet prévisible du Budget 2015 de la France par la Commission européenne

L'aide à la filière canne et le CICE à 9 % déjà remis en cause ?



Discours de Bois-Rouge. La France pourra-t-elle tenir tous les engagements pris par François Hollande à La Réunion ?

L'annonce de la Commission européenne du possible rejet du budget 2015 de la France, présentée mercredi 1er octobre par Paris, laisse présager des conséquences néfastes à La Réunion. L'île est tenue en haleine suite aux annonces de François Hollande, le 21 août à La Réunion, sur l'aide aux planteurs mais aussi l'octroi de mer et le CICE. Des dispositifs qui attendent l'autorisation de Bruxelles.

François Hollande a demandé à l'Union européenne d'autoriser une aide supplémentaire de 38 millions d'euros pour les planteurs jusqu'en 2017. Cette proposition contraste avec la volonté de l'Union européenne, menée par la chancelière allemande, Angela Merkel, d'ouvrir le marché réunionnais à la concurrence mondiale et de faire des économies. D'ailleurs, le chef de l'État a promis la reconduction de l'enveloppe de 90 millions d'euros. Cela pourrait ne pas voir le jour avec les restrictions budgétaires que devraient imposer Bruxelles.

Autre sujet dépendant de l'Union

Européenne, la réforme sur l'octroi de mer actuellement en débat. Si Bruxelles décide de supprimer cette taxe, les conséquences sur les budgets des collectivités seront considérables. D'autant que cet impôt représente 40 % du budget d'une commune. Sa suppression, ajoutée à la diminution des dotations de l'État, va remettre en cause tout le financement des collectivités territoriales et principalement des communes, qui sont le premier rempart au malaise social. Concernant le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), il est sensé abaisser le coût du travail de 9 % en Outremer. Celui-ci doit passer par Bruxelles, se-

lon la ministre des Outre-mer, Georges Paul-Langevin. Cette dernière a indiqué « nous avons eu l'accord de principe du Premier ministre pour le CICE à 9 % et nous avons même eu l'autorisation du Président de la République d'aller plus loin, à 12 % pour certains secteurs. Mais il nous faut passer la barre des juristes nationaux et de l'Europe ».

En effet, à chaque fois que l'État prend une décision pour ses Outre-mer, « il faut qu'on justifie auprès des instances européennes pourquoi l'outre-mer est favorisé. C'est notre combat actuel, y compris pour le CICE à 9 %. J'espère par conséquent que nous arriverons à trouver des arguments juridiques solides nous permettant de passer ces deux obstacles ». Un espoir qui pourrait vite être déçu, car la Commission européenne rejette d'emblée le projet de loi de finances 2015 et veut obliger la France à faire des économies.

Céline Tabou

Un vibrant appel du CCEE et du CESER à sauver l'Éducation populaire réunionnaise

Ce mardi 7 octobre, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de La Réunion et le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion ont organisé une conférence de presse à Saint-Denis, au cours de laquelle ils ont notamment lancé « un appel pour redonner sa place à l'Éducation populaire » dans le pays. Ces deux instances consultatives du Conseil régional étaient représentées notamment par leur président respectif : Roger Ramchetty pour le CCEE et Jean-Raymond Mondon pour le CESER. Nous publions ci-après le texte intégral de cet appel.

« Les programmes européens, depuis 2008, ciblent l'inclusion sociale des populations en difficulté.

Le gouvernement français a arrêté, en 2013, le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale destiné à sortir un grand nombre de nos concitoyens de la précarité. De plus, la charte d'engagements réciproques entre l'État, le mouvement associatif et les collectivités territoriales a été signée le 14 février 2014.

Dans ces textes, la place de l'éducation populaire est centrale et renforcée.

Or à La Réunion, des associations d'éducation populaire continuent à disparaître en silence, hier l'ARCA et l'APR, aujourd'hui les Francas et la FEDAR.

Pourtant, en 2012, le CCEE a organisé un colloque sur l'Éducation populaire, qui a abouti à « la déclaration de Saint-André », et en 2013, le CRAJEP a alerté solennellement et publiquement les décideurs.

« Kabri i manz salad »

La précarisation du tissu asso-

ciatif de l'Éducation populaire s'accroît d'année en année. Des piliers de l'Éducation Populaire n'ont pu résister aux difficultés financières rencontrées. En effet, la logique qui prévaut est celle des marchés, alors que le recours aux appels d'offre et à la mise en concurrence est une négation du sens même du fait associatif. Nous devons agir d'urgence pour que cesse cette situation. La loi permet aux collectivités territoriales de maintenir un régime de subventions aux associations. D'autres solutions sont peut-être possibles. Ensemble, nous devons les trouver !

« In min i lav lot »

Le partenariat entre les collectivités territoriales et le mouvement associatif est essentiel. Le monde associatif joue le rôle d'alerte et de relais des situations sociales pour lesquelles des innovations sont à expérimenter. La puissance publique, elle, définit et garantit les politiques globales.

Une coopération étroite entre les deux acteurs est donc indispensable. Pour l'avenir de notre territoire et de sa population, elle doit être une réussite

et pour cela, mutuellement, ils doivent se traiter comme de vrais partenaires !

« Fo pa kont si baton son papa pou désot la rivièr »

La prévention est le soutien indispensable aux interventions d'urgence sociale pour, à terme, les diminuer. L'individualisation systématique des aides publiques renforce l'isolement et la fragilisation sociale, alors que les prises en charge collective revitalisent le lien social et favorisent la fraternité. C'est la finalité de l'Éducation Populaire de responsabiliser chacun vis-à-vis des autres.

Élus et décideurs, nous nous tenons à votre disposition pour envisager l'avenir local de l'Éducation populaire et construire ensemble La Réunion de demain ».

Edito

Si la France tombe sous le coup des sanctions de Bruxelles, La Réunion subira fortement les conséquences

Rien ne va plus en France et le premier des ministres étale ses sentiments : « j'aime l'entreprise » a été décliné en allemand, puis en anglais. Les observateurs étrangers s'amuse de cette déclaration d'amour. Cela ne suffit pas pour faire fléchir les autorités européennes qui ont les yeux rivés sur la ligne des 3 % du déficit budgétaire. L'intransigeance européenne risque de conduire à une catastrophe pour La Réunion.

Vous ne pouvez pas ouvrir un média français ces jours-ci sans tomber sur un article négatif pour le budget 2015 de la France. Au fur et à mesure que des informations sont disponibles, les autorités à Bruxelles se préparent à retoquer le projet de loi de finances de la France. Certains commentateurs avancent même l'idée d'une possible sanction qui pourrait se monter à plusieurs milliards d'euros. L'argument est soutenu par l'effort fait par des pays nordiques qui ont réussi à éviter le dépassement.

Dans ces conditions, pourquoi devrions-nous croire à François Hollande quand, de passage à La Réunion, il déclare être d'accord avec la nécessité

d'une rallonge de subvention à la canne mais il faudra qu'il attend l'aval de l'Europe ? Devrions-nous lui accorder plus de crédit quand le gouvernement annonce que les données concernant l'Octroi de Mer ont été transmises à Bruxelles pour avis.

Nous pouvons mesurer l'intransigeance des instances européennes au regard des APE. La Réunion ne peut pas participer aux négociations car La Réunion est française et que la France est déjà représentée. Ainsi, des personnes résidant à plus de 10.000 kilomètres d'ici prennent des décisions à notre place. Madagascar, Maurice, les Seychelles et les Comores ont déjà demandé de rendre l'Accord intérimaire définitif.

Il y a vraiment de quoi être inquiet... Car si les sanctions s'appliquent contre la France, alors La Réunion subira fortement les conséquences.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Cristina Kirchner, présidente de l'Argentine, salue Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations-Unies.

À la tribune des Nations-Unies

Cristina Kirchner mène la charge contre les États-Unis

À l'occasion d'une allocution devant les Nations Unies, la présidente argentine, Cristina Kirchner, a dénoncé ceux qui « utilisent la politique internationale ou le statut géopolitique pour asseoir (leurs, NDLR) pouvoirs ».

La présidente de l'Argentine accuse les États-Unis qui décident de qui sont les amis, les ennemis, les terroristes ou les non terroristes. En effet, Cristina Kirchner a rappelé que son gouvernement et le précédent avaient « demandé à la République d'Iran

de collaborer avec nous » sur les investigations faites pour retrouver les auteurs des attentats contre la communauté juive d'Argentine perpétrés en 1992 et 1994. Une demande qui avait valu au pays de vives critiques de la part des gouvernements israélien et américain.

Un accord Argentine/Iran dénoncé

Le 27 janvier 2013, l'Argentine conclut un accord avec l'Iran concernant l'attentat contre la mutuelle juive Amia en 1994 à Buenos

Aires, qui avait fait 85 morts et 300 blessés. La présidente avait annoncé que cet accord était « historique : près de dix-neuf ans après l'attentat contre l'Amia, pour la première fois il y a un instrument légal mis en place entre l'Argentine et l'Iran ».

Les deux pays s'étaient mis d'accord pour « créer une commission pour établir la vérité composée de cinq juristes internationaux de renom », assurant qu'aucun d'entre eux ne pourra être de la nationalité de l'un des deux pays. C'est une condition indispensable d'indépendance ». Dès cette annonce, la présidente a reçu une salve de critiques, particulièrement vive de la part des représentants américains, constitué en groupe bipartisan.

Ces derniers ont adressé une pétition au Secrétaire d'État, John Kerry, afin que le gouvernement reconsidère le niveau d'aide accordée à l'Argentine suite à l'accord avec l'Iran. Les membres de la Chambre des représentants des États-Unis s'étaient dit « particulièrement préoccupés par les liens croissants qui se développent entre l'Argentine et l'Iran, dans un mépris total pour la loi américaine, une corruption croissante au sein de son gouvernement, et les manquements répétés à remplir ses obligations financières ».

Les puissances du concept ami-ennemi, terroriste-non terroriste

Lors de son allocution, le 24 septembre 2014 à l'ONU, Cristina Kirchner a dénoncé « les démons internes et externes » qui ont refait surface, en évoquant les critiques faites à son encontre et contre son pays. Cette dernière a évoqué le désistement des institutions juives qui « nous accompagnaient tous les ans », mais « nous ont soudainement tourné le dos », qui « nous ont accusé de complicité avec l'Iran », « tout comme nous avons été accusés de complicité avec la République islamique, qui était dénommé à l'époque l'État terroriste d'Iran ».

Face à cela, Cristina Kirchner a été étonné d'apprendre la rencontre à New York, entre le chef du département d'État américain et son homologue iranien. La présidente a précisé que cette rencontre était importante pour une meilleure « compréhension », toutefois « nous voudrions demander à ceux qui ac-

cusaient l'Iran l'an dernier d'être un état terroriste et non pas il y a un siècle, et bien que disent-ils aujourd'hui ? ». En effet, les États-Unis souhaitent s'allier à l'Iran pour lutter contre l'État Islamique.

« Et que disent-ils aujourd'hui à propos de ceux qui formaient l'État Islamique l'an dernier, qui étaient présentés comme des combattants de la Liberté lorsqu'ils combattaient en Syrie, contre le gouvernement Al-Assad et qu'on appelle aujourd'hui État Islamique ? », a ajouté la présidente.

Pour cette dernière, le problème de l'insécurité et du terrorisme réside au sein même des Nations Unies, « car les grandes puissances passent trop facilement du concept ami-ennemi, terroriste-non terroriste ». Face à cela, Cristina Kirchner propose de « les définir une bonne fois pour toutes, car nous ne pouvons utiliser la politique internationale ou le statut géopolitique pour asseoir son pouvoir ».

Un autre type de danger

Cristina Kirchner a ainsi expliqué que « l'an dernier tout était différent en matière de sécurité et de danger. Aujourd'hui tout a changé : les méchants de l'an dernier ne semblent pas si mauvais », « Ceux qui hier devaient être envahis ou éliminés sont appelés à collaborer pour se débarrasser de l'État islamique. Avant c'était Al Qaida, alors d'où viennent Al Qaida et les Talibans ? » a posé cette dernière.

Une attaque directe envers les États-Unis qui ont créé Al Qaida, en formant les rebelles par la CIA et en leur fournissant des armes. Cette dernière dénonce l'hypocrisie américaine de vouloir créer une coalition avec les États arabes pour lutter contre l'État islamique, alors que le pays serait celui qui les financent et leurs fournit des armes. Concernant les Printemps arabes, Cristina Kirchner a évoqué qu'ils se sont révélés « être des automnes ou mêmes des hivers, dans lesquels sont également apparus des combattants de la liberté, qu'on souhaite aujourd'hui éliminer ou mettre en prison ». Face à la volonté des américains de détruire l'État islamique, la présidente argentine s'est dite « méfiante » face aux informations fournies et diffusées par les chaînes d'actualité, qui mettent en avant une toute autre réalité.

Céline Tabou

Menace criquet à Madagascar

L'invasion acridienne qui s'est propagée à travers Madagascar, menaçant les principales cultures vivrières de base et les pâturages, a été contenue, mais ce succès est mis en péril par un manque de financements, a déclaré, jeudi, la FAO.

Au début de l'invasion, en avril 2012, le criquet migrateur malgache, qui a une très haute capacité de destruction, a ravagé les cultures et les pâturages sur son passage du Sud-Ouest au Nord du pays. En avril 2014, il était proche des plus importantes zones rizicoles du pays, dans le Nord-Ouest et menaçait les moyens d'existence de 13 millions de personnes.

13 millions de personnes

Depuis le démarrage des activités anti-acridiennes, en septembre 2013, les opérations aériennes de grande envergure ont permis de prospector plus de 30 millions d'hectares de terres et de maîtriser les populations acridiennes sur plus de 1,2 million d'hectares. Les gouvernements de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Japon, de Madagascar (à travers un prêt de la Banque mondiale), de la Norvège et des États-Unis, ainsi que l'Union européenne et le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies ont contribué pour un total de 28 millions de dollars. L'Algérie, la Mauritanie et le Maroc ont, quant à eux, donné des pesticides.

« En dépit du vaste soutien et des résultats, nous avons néanmoins à affronter maintenant un nouvel enjeu à cause du manque de financement », a expliqué M. Phiri. Les fonds disponibles pour l'instant ne suffisent qu'à couvrir la première partie de la deuxième campagne de lutte, qui a été lancée en septembre 2014. Avec l'arrivée de la saison des pluies, à partir d'octobre, la situation acridienne va se détériorer.

Lors de son dernier congrès, le PCR avait adopté une motion de soutien au peuple malgache, elle est toujours d'actualité.

Produits agricoles

La FAO appelle à réformer les institutions qui font les prix

Lors d'une réunion de haut niveau à Rome sur les marchés de produits agricoles, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a déclaré lundi que les gouvernements devraient revoir la façon dont les marchés internationaux de ces produits agricoles sont régis.



L'exportation de sucre apporte à La Réunion une part importante de ces recettes. C'est une caractéristique d'un pays en voie de développement.

Au cours des cinq dernières années, les prix alimentaires ont été très volatiles, et bien qu'ils soient actuellement à la baisse, M. Graziano da Silva a estimé que les institutions de ces marchés qui datent des années 1970 ont des problèmes de fond.

« Depuis cette époque, de grands changements en matière de production et de distribution ont eu de profondes répercussions non seulement sur le mode de fonctionnement des marchés de produits de base, mais aussi sur la sécurité alimentaire, les droits de propriété et l'accès aux ressources productives ainsi que sur la situation des petits producteurs de produits de base »,

a souligné le Directeur général dans son discours d'ouverture de la troisième réunion ministérielle de la FAO sur la gouvernance internationale de ces marchés.

Associer producteurs, commerçants et consommateurs

La FAO a proposé de créer des « forums multilatéraux » inclusifs impliquant tous les partenaires d'un marché de produits de base agricoles donné, à savoir les gouverne-

ments, les producteurs et commerçants du secteur privé, les consommateurs et les organisations non gouvernementales.

Une des questions figurant à l'ordre du jour des travaux ministériels se rapporte au lien entre les produits de base et les objectifs plus larges de développement international tels que définis dans le Programme de développement de l'après 2015. La production et l'exportation de produits de base agricoles représentent un cinquième de l'activité économique mondiale et selon les estimations de la FAO, elles procurent des revenus et des emplois à plus d'un milliard de personnes.

Part importante des exportations des pays en voie de développement

Les petits exploitants dans les pays en développement produisent la plus grande part des produits agricoles dans le monde, ainsi que certains produits qui ne sont pas de base tels que le sucre et le café. L'amélioration de leur productivité et de leur relative prospérité est importante, non seulement pour atteindre l'objectif d'éradication de la faim, mais aussi pour soutenir le développement durable.

Près des deux tiers des pays en développement dépendent des exportations de produits agricoles de base pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation. De nombreux pays dépendent très largement de produits tels que la banane, le jute ou le coton. A titre d'exemple, le café procure au Burundi les deux-tiers de ses recettes d'exportation.



Photo du film *Ady gasy* de Nantenaina Lova, Madagascar (Photo Endemika films - www.adygasy.com)

Festival international du film d'Afrique et des îles

Ady Gasy, Twaaga et Les filles du vent récompensés

La semaine dernière s'est déroulé au Port le Festival international du film d'Afrique et des îles. Cette année, c'est une oeuvre malgache qui a été honorée. C'est Ady Gasy de Nantenaina Lova qui a remporté le premier prix. Twaaga de Cédric Ido (Burkina Faso) et Les filles du vent de de Joel Zito Araújo (Brésil) ont été aussi récompensés.

Le palmarès de l'édition 2014 du festival international du film d'Afrique et des îles (FI-FAD) a été rendu public ce dimanche 5 octobre 2014 au cinéma Casino du Port. "Ady gasy" de Nantenaina Lova (Madagascar) a remporté le prix Fé nèt océan Indien, doté de 5 000 euros par le FIFAI. "Twaaga" de Cédric Ido (Burkina Faso) a reçu le Prix Jeunesses doté de 2 000 euros versés par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. "Les filles du vent" de Joel Zito Araújo (Brésil) a reçu le Prix du Public. L'événement était co-organisé par la Ville du Port et Village Titan centre culturel, en collaboration avec l'institut de l'image océan Indien (ILOI) et l'École supérieure d'art de La Réunion (ESAR).

10 films étaient en compétition pour ce festival entièrement dédiés au cinéma d'auteur. Au total 47 œuvres ont été projetées au cinéma Casino du Port, à l'École supérieure d'art du Port, au Cinépalmes de Sainte-Marie et au cinéma Plaza de

Sainte-Denis. Tous les films étaient des courts et longs métrages documentaires ou de fiction

Unique dans l'hémisphère sud, le Festival international du film d'Afrique et des îles a pour objectif de faire découvrir, à la fois, de jeunes auteurs, de rappeler l'histoire des cinémas. Fidèle à cette préoccupation, le Fifai a poursuivi cette année l'orientation prise en 2013. Tout en restant ancré dans le continent africains et dans les îles, le festival s'est aussi tourné vers l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Asie. L'objectif reste inchangé : défendre et promouvoir le cinéma d'auteur.

Forum film bazar à Port-Louis

La compétition est terminée, mais le rideau n'est pas tout-à-fait donc tombé sur l'édition 2014 de cette

grande fête de l'autre cinéma. En effet, le Fifai et ses partenaires ont lancé cette année la première édition du Forum film bazar. Dans le prolongement du festival, la manifestation aura lieu du mercredi 8 octobre au vendredi 10 octobre 2014 à Port-Louis - Maurice. Elle réunira des professionnels et des aspirants professionnels du cinéma de l'océan Indien. "L'événement vise à renforcer la coopération régionale dans le secteur cinéma, en mettant concrètement en réseau les professionnels de l'océan Indien" explique Mohamed Saïd Ouma, directeur du festival du film d'Afrique et des îles.

Pour sa première édition, le Forum film bazar aura donc lieu à Maurice dans le cadre du festival île courts. Il sera ensuite intégré à une édition de chacun des Festivals partenaires : au Fifai à La Réunion en 2015, au Comoros international film festival (Ciff) aux Comores en 2016.

Oté

Konplètman ékilatéral pou nout par !

Matant Zélida la ékrir Justin :

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,
Mi sort pans azot in pé zordi. Pou kosa d'après vou ? Pars parti sosyalis i vé roganiz in sort zétazénéro par li mèm, pou mète o poin in program pou dévlop La Rényon. Arienk sa Baya ! L'èr-la, mi di dann mon kèr : « Sépa si bann rouj-de-fon va oir sa d'in bon zèy, ou d'in mové zèy ? Pars sa inn bann i manj pa in grinn sèl ansanm. Zot lé soidizan moun de gosh mé i fo pa d'mann azot pass vakans ansanm ! ».. Pars étone pa si i trouv in pé an mové zéta. Ou i konpran sak mi vé dir ? Konm di lo kont i pé zète osi dann in mové zéta politik.. Tok ! Pran sa pou toi !*

Justin la fé pou répons :

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr,
Mi sézi bien sak ou i di. Vi parl d'in l'inyon inposib solon ou ? Pars pou kosa fé in program si, konm Bismarck té i di, par rapor bann trété, sa sé konm « shifonn papyé ». Toulmoun i koné sa la amenn la guèr é pa in n'ot zafer !... Donk, la i soulèv in késtyon inportan : soi sé in program pou apliké, soi sé in program pou sèrv gob-moush bann zéléktèr épi anvoy dingué kan la fine gingn bann sifraj. Si nou lé dann dézyèm ka, konpran bien sa lé pa sèryé ditou, é lé pa itil pèrd son tan dsi in n'afèr konmsa. Arzout èk sa parti sosyalis la zamé fé pou vréman in bon program pou La Rényon. Konm di lo kont, dabitid li oi pa pli loin k'son boutné. Alor dann sé kondisyon lé difisil fé in bon zakor avèk li, in zakor k'i sava dann lo fon dé shoz.*

Malgré tousala, nou lé pou l'inyon. L'inyon pou kosa ? L'inyon pou tir lo péi dann malizé. Si posib in l'inyon bien larz, rant tout bann mouvman, rant tout demoun, i vé pou vréman lo dévlopman pou nout péi, lo dvlopman pou La Rényon ! lo rè – konm in vyé profèsèr matematik téi di – sa lé konplètman ékilatéral pou nou.

Justin

NB In kozman pou la rout : « I trap pa moush avèk vinèg ! » Sa sé in n'afèr ni koné. La prèv ? Fane in pé vinèg é moush i poz pa. An kontrèr si ou i mète in n'afèr dou, in néstan, moush i grouy. Ou i pé angant amoin avèk in kékshoz i ral amoin, si i aral pa moin ou i pèrd out tan. astèr mi invit azot a fé travay zot koko, afé boui zot mûatyèr griz pou zot prop réfléksion. Sa i ansèrv sa !